

*** 2012 ***

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE
MRC DE D'AUTRAY

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 JANVIER 2012

Séance régulière du conseil municipal tenue à la salle municipale le 9 janvier 2012 à 19h.30 à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Jean-Claude Charpentier, Sylvain Gagnon, Denis Prescott, Guy Corriveau et André Desrochers, sous la présidence de Madame Francine Bergeron, Mairesse.

Monsieur le conseiller Jacques Martial est absent.

Hélène Plourde directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Après méditation Madame la mairesse Francine Bergeron ouvre la présente assemblée et adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

01-01-2012 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Guy Corriveau
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

02-01-2012 **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2011 ET DE LA SÉANCE DE L'AJOURNEMENT DU 5 DÉCEMBRE 2011**

Il est proposé par le conseiller André Desrochers
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que les procès verbaux de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011 et de l'ajournement du 5 décembre 2011 soient et sont adoptés dans leur forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité

CORRESPONDANCE

La directrice générale fait un résumé de la correspondance reçue.

03-01-2012

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Sylvain Gagnon

Appuyé par le conseiller Guy Corriveau

Et résolu

Que la liste des comptes à payer d'une somme de 89 754.74 \$, chèques numéro 8911 à 8965 inclusivement, soit et est adoptée telle que déposée et que sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION

04-01-2012

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

Il est proposé par le conseiller André Desrochers

Appuyé par le conseiller Denis Prescott

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise le renouvellement de la cotisation annuelle 2012 de l'ADMQ pour la directrice générale pour une somme de 590.00 \$ plus les taxes incluant l'assurance caution.

Adoptée à l'unanimité.

05-01-2012

CHAMBRE DE COMMERCE BRANDON INC.

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott

Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville amende la résolution numéro 412-12-2011 ayant pour effet de changer le montant du financement au montant de 2 901.00 \$ au lieu de 2 844.00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

06-01-2012

GÉRARD RENÉ

Demande de se porter acquéreur du chemin abandonné derrière sa résidence située au 760 chemin du lac Hénault sud.

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville prend cette demande en considération pour étude.

Adoptée à l'unanimité.

07-01-2012

CENTRE DE JOUR SAINT-GABRIEL

Demande une subvention d'une somme de 1 000.00 \$ pour l'achat d'équipement.

Il est proposé par le conseiller André Desrochers
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accorde une subvention de 1000.00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

08-01-2012

ASSAL MARTIN

Il est proposé par le conseiller Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller Guy Corriveau
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville met fin à l'emploi de Monsieur Martin Assal, aide-journalier, rétroactif au 29 décembre 2011 compte tenu qu'il ne s'est pas présenté au travail depuis le 29 décembre 2011 et de ses nombreuses absences antérieures non justifiées.

Adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

09-01-2012

ALLARD STÉPHANE, ING. - MRC

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville mandate Monsieur Stéphane Allard, ing. à la MRC de D'Autray pour le soutien technique dans le cadre du projet de la caserne de pompiers d'une somme de 3 500.00 \$ plus les taxes.

Que dans le cas d'un surplus de travail à ce mandat un taux horaire sera chargé au montant de 45.00 \$/heure plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

10-01-2012

LES CONSULTANTS EL-TABBAH SWMINADHAN ENR.

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville mandate les consultants El-Tabbah Swaminadhan enr. dans le cadre du projet de la caserne de pompiers pour une somme de 3 900.00 \$ plus les taxes.

Que dans le cas d'un surplus de travail à ce mandat qu'un taux horaire sera chargé au montant de 95.00/l'heure pour l'ingénieur et de 50.00 \$/heure pour un technicien plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

11-01-2012

CLUB MOTONEIGE SAINT-CHARLES

Demande un appui financier dans le but de maintenir et d'améliorer la sécurité et la qualité de ses sentiers.

Il est proposé par le conseiller Guy Corriveau
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accorde un soutien financier d'une somme de 200.00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

VOIRIE

12-01-2012

INDUSTRIES ATLANTIC LTÉE

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville achète un ponceau chez Industries Altantic Ltée pour une somme de 5 632.00 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

13-01-2012

NICOLETTI PNEUS & MÉCANIQUE JOLIETTE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Gagnon

Appuyé par le conseiller André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville entérine la décision prise par la directrice générale pour l'achat de pneus chez Nicoletti pneus & mécanique Joliette pour l'excavatrice d'une somme de 3 286.00 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

14-01-2012

FOREST ROSAIRE

Demande de Monsieur Rosaire Forest résident au 2033 chemin du lac Hénault nord à l'effet d'enlever du gravier à l'entrée de son domicile pour rendre l'accès plus facile.

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott

Appuyé par le conseiller André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville ne peut donner suite à cette demande compte tenu que ladite entrée est de juridiction privée.

Adoptée à l'unanimité.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

15-01-2012

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEC)

Il est proposé par le conseiller Sylvain Gagnon

Appuyé par le conseiller André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise le renouvellement de la cotisation annuelle 2012 de la COMBEC pour l'inspecteur en urbanisme et environnement pour une somme de 265.00 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

16-01-2012

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEC) - FORMATION MICHEL SAVOIE

Il est proposé par le conseiller André Desrochers

Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise Monsieur Michel Savoie, inspecteur en urbanisme à suivre les formations suivantes :

-Partie 9 du code de construction du Québec les 15, 16 et 17 février 2012 à Québec pour une somme de 600.00 \$ plus les taxes et les frais de déplacement.

-Partie 3 du code de construction du Québec les 21,22 et 23 mars 2012 à Brossard pour une somme de 600.00 \$ plus les taxes et les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité

LOISIRS ET CULTURE

17-01-2012 DEMANDE DE SUBVENTION - EMBAUCHE MONITEURS(TRICES)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la technicienne en loisirs à effectuer une demande de subvention salariale pour le camp de jour 2012 au programme Desjardins-Jeunes au travail à la Caisse populaire Desjardins de Brandon et Québec en forme en collaboration avec le carrefour jeunesse emploi.

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale à procéder à l'embauche des moniteurs (trices) en loisirs.

Adoptée à l'unanimité.

18-01-2012 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller André Desrochers
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville renouvelle son adhésion à l'AQLM pour l'année 2012 d'une somme de 333.76 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

19-01-2012 DISTRIBUTION SHAW-MEDIA

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville achète le livre des répertoires concernant les subventions pour les projets de la municipalité d'une somme de 352.38 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

20-01-2012

TOURISME LANAUDIÈRE

Il est proposé par le conseiller André Desrochers
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville renouvelle l'adhésion avec Tourisme Lanaudière pour une somme de 448.40 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

21-01-2012

L'AMICALE DANSE

Demande notre collaboration pour un prix commandité par la municipalité qui sera remis lors de leur soirée des fêtes qui aura lieu le samedi, 14 janvier 2012.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accorde un montant de 100.00 \$ et donne quatre livres du centenaire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

22-01-2012

MAISON DES JEUNES SENS UNIQUE SECTEUR BRANDON

Nous sollicitons afin de leur prêter la salle municipale pour des soirées pour les jeunes de 12 à 17 ans, le 17 février, le 20 avril et le 15 juin 2012 de 19h à 23h.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville prête la salle gratuitement pour le 17 février et le 15 juin 2012 de 19h à 23h.

Adoptée à l'unanimité.

23-01-2012

DEMANDE D'ATTESTATION DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT BÉNVOLE

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Denis Prescott
Et résolu

Que les démarches soient entreprises auprès du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales afin que la Solidarité sociale, pour son engagement bénévole au sein de la municipalité de Mandeville pour les raisons suivantes :

Que l'engagement bénévole de Monsieur Jacques Ricard au sein de notre organisme s'est poursuivi à partir de l'année 1985 à 2011 et ce, sans aucune rémunération.

Que cette personne a exercé ses fonctions bénévoles à raison de 10 jours par mois, pour un total de 15 600 heures jusqu'à ce jour.

Que ses activités bénévoles consistaient à organiser des équipes de balles molles pour les jeunes et les adultes.

Qu'en exécutant ces tâches, cette personne a dû conjuguer avec la complexité d'un manque de soutien et de financement.

Qu'elle a également démontré les habiletés et les attitudes suivantes dans l'exercice de ses fonctions par son leadership positif.

Que les effets de ses activités bénévoles ont profités à des centaines de jeunes ont pu développer le goût du sport et se tenir en forme.

Que son engagement bénévole se démarque par sa détermination et sa continuité.

Adoptée à l'unanimité.

24-01-2012

DEMANDE D'ATTESTATION DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT BÉNVOLE

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que les démarches soient entreprises auprès du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales afin que la Solidarité sociale, pour son engagement bénévole au sein de la municipalité de Mandeville pour les raisons suivantes :

Que l'engagement bénévole de Monsieur André Armstrong au sein de notre organisme s'est poursuivi à partir de l'année 1992 à 2011 et ce, sans aucune rémunération.

Que cette personne a exercé ses fonctions bénévoles à raison de 10 jours par mois, pour un total de 7 680 heures jusqu'à ce jour.

Que ses activités bénévoles consistaient à créer et entretenir les sentiers pédestres ainsi que l'entretien des sentiers de ski de fond.

Qu'en exécutant ces tâches, cette personne a dû conjuguer avec la complexité d'un manque de soutien, d'équipement et le froid.

Qu'elle a également démontré les habiletés et les attitudes suivantes dans l'exercice de ses fonctions par son leadership positif.

Que les effets de ses activités bénévoles ont profités à des centaines de personnes.

Que son engagement bénévole se démarque par sa détermination et son dévouement.

Adoptée à l'unanimité.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

25-01-2012

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu**

Que la présente assemblée soit et est levée à 19 h 53

Adoptée à l'unanimité.

MÉDITATION

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : # 03-01, 04-01, 05-01, 07-01, 09-01, 10-01, 11-01, 12-01, 13-01, 15-01, 16-01, 18-01, 19-01, 20-01 et 21-01.

Hélène Plourde, secrétaire-trésorière directrice générale

Francine Bergeron, mairesse

Hélène Plourde, directrice générale
et secrétaire-trésorière